



DÉLIBÉRATION

L'an deux mille seize, le premier décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur EYMARD Serge, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 24.11.2016

Votants : 14
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, DUPUY Sandra, Mrs BARIL Daniel, FRANCY Alain, EREDY Philippe, Mmes BLONDEL Brigitte, MAYENOBE Valérie, SIKLI Séverine.

Absents: Mmes MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie, Mr BRUGIERE Alain.

Mme BLONDEL Brigitte a été élue secrétaire de séance.

Objet : Détermination du prix T.T.C des 10 lots du Lotissement du Sol

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité des membres présents, le prix T.T.C de chacun des 10 lots répartis sur les parcelles AB 45, 48 et 49 comme suit :

Lot N° 1, 1 090 m ²	36 000 €
Lot N° 2, 1 042 m ²	36 000 €
Lot N° 3, 996 m ²	36 000 €
Lot N° 4, 999 m ²	36 000 €
Lot N° 5, 1025 m ²	37 000 €
Lot N° 6, 1078 m ²	37 000 €
Lot N° 7, 1 085 m ²	37 000 €
Lot N° 8, 910 m ²	35 000 €
Lot N° 9, 892 m ²	35 000 €
Lot N°10, 860 m ²	30 000 €

Fait et Délibéré en Mairie, les jours, mois et an que-dessus.

Au registre suivent les signatures.

Pour Copie conforme.

Affiché le 01.12.2016

En Mairie, le 01.12.2016

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

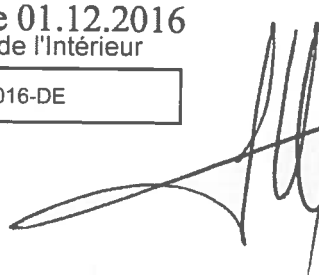
024-212401798-20161201-55-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2016

Publication : 02/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Le Maire

S. EYMARD
